



## « Mineurs en danger » : exigeons d'urgence des moyens pour prendre soin des enfants.

Durant les dernières semaines, des évènements médiatiques ont mis en exergue de nouveaux manquements au sein des services de l'Aide Sociale à l'Enfance. Nous ne pouvons que condamner les actes commis à l'encontre des mineurs et être choqués par les conditions d'accueil.

Cela oblige une fois de plus à interroger les moyens réellement mis à la disposition des services de l'Aide Sociale à l'Enfance pour qu'ils puissent travailler.

Les orientations du Gouvernement mettent en difficultés les budgets des principaux financeurs et ainsi, la possibilité de répondre à la hauteur des enjeux. Les alertes faites par les professionnels de terrain, soutenues par la CGT se multiplient depuis plusieurs années. Aujourd'hui le secteur est dans une crise sans précédent.

Le manque de moyens alloués aux services de la protection de l'enfance provoque un recours accru aux travailleurs précaires, souvent sans qualification, un manque de formation professionnelles pour répondre aux problématiques des enfants accueillis et une impossibilité à être présent auprès des enfants pour répondre à leurs besoins par manque de temps. La gestion administrative prenant le pas sur l'éducatif et le pédagogique.

L'accroissement de la charge de travail ne permet pas d'assurer un travail de qualité. Les professionnels se retrouvent contraints à gérer sans cesse l'urgence du quotidien.

Cette gestion de l'urgence sociale met à mal la réflexion professionnelle, la formation qualifiante, le travail partenarial, le temps de présence effectif auprès des enfants et leurs familles. Cela nuit donc gravement à la possibilité de pouvoir répondre à leurs besoins.

C'est en ce sens et afin d'obtenir des garanties pour les mineurs, leurs familles et les professionnels, que nous avons interpellé à plusieurs reprises le Gouvernement. Pourtant, ce dernier ne répond jamais à nos demandes de rencontres.

Aujourd'hui, au-delà de susciter l'émotion, nous demandons au Gouvernement de prendre la mesure de la situation et d'assumer ses responsabilités, afin que partout en France, les professionnels aient les moyens de travailler. Les différents rapports des instances gouvernementales (CESE, IGAS, LIVRE BLANC etc.) préconisent l'urgence d'allouer des moyens financiers.

Pour cela, nous revendiquons :

- Le recrutement massif et immédiat de personnels qualifiés et diplômés afin d'assurer la sécurité et le bien-être des enfants confiés.
- La diminution du nombre d'enfants suivis par travailleur social
- La création de places d'accueil adaptées aux situations des enfants en nombre suffisant (MECS, Famille d'accueil, Accueil mère-enfant, Service d'accompagnement à l'autonomie, etc.)

